



Procès-verbal

du Conseil d'Administration du 14 novembre 2013

Date 22 novembre 2013

Auteur Jean-Pierre HUGUES Référence LFP.PV.CA.2013.11.14

Réunion du 14 novembre 2013

Président Frédéric THIRIEZ

Présents MM. Jean-Michel AULAS, Nathalie BOY DE LA TOUR, Bernard CAÏAZZO, Saïd CHABANE, Jean-Pierre DENIS, Raymond DOMENECH, Loïc FERY, Jean-François FORTIN, Sylvain KASTENDEUCH, Damien LEDENTU, Jean-Raymond LEGRAND, Jean-Pierre LOUVEL, Claude MICHY, Laurent NICOLLIN, Philippe PIAT, Didier QUILLOT, Pierre REPELLINI, Eric ROLLAND, Jean-Michel ROUSSIER, Frédéric de SAINT-SERNIN, Michel SEYDOUX.

Excusés MM. Vincent LABRUNE (représenté par Bernard CAÏAZZO), Patrick RAZUREL (représenté par Sylvain KASTENDEUCH), Jean VERBEKE (représenté par Frédéric THIRIEZ).

Assistent MM. Philippe DIALLO, Jean-Pierre HUGUES
MM. Jérôme BELAYGUE, Sébastien CAZALI, Bernard DOCQUIERT, Mathieu FICOT, Adrien MAUREL, Arnaud ROUGER.
Mlle Julie HEBERT.

Le Conseil,

réunissant la présence effective du tiers au moins de ses membres présents ou représentés,

peut valablement délibérer.



Procès-verbal

du Conseil d'Administration du 14 novembre 2013

1. Adoption du précédent procès-verbal

Le Conseil,

adopte le procès-verbal de la réunion précédente :

- Conseil d'Administration du 26 septembre 2013.

2. Audition des représentants de l'AS Monaco

En ouverture de séance, le Conseil reçoit, à leur demande, M. Vadim VASILYEV, Vice-Président Directeur Général de l'AS Monaco, et M. Willy De BRUYN, administrateur de l'AS Monaco. Les deux représentants de l'AS Monaco FC développent devant les membres du Conseil d'Administration le document joint concernant le litige qui oppose actuellement le club de la Principauté à la LFP.

3. Taxe à 75% (suites)

Le Conseil,

prend acte de la position du comité exécutif de l'UCPF concernant le report de la « Journée blanche » suite à la médiation Glavany engagée le mercredi 13 novembre. La 15^e journée de Ligue 1 et la 16^e journée de Ligue 2 seront donc programmées selon les modalités classiques.

4. Calendrier général des compétitions 2014 / 2015

Le Conseil,

connaissance prise des deux versions transmises par la commission du calendrier de la FFF,

considérant qu'il convient de respecter les principes d'organisation des compétitions voulus par la FFF, la LFP, l'UCPF et l'UAF,

adopte le calendrier ci-annexé en demandant à la FFF de lui proposer des aménagements concernant les clubs de Ligue 2 qui participeront au 7^{ème} tour de Coupe de France alors qu'ils ont des joueurs sélectionnés en Equipes nationales,

dit qu'à défaut d'une proposition acceptable, il conviendra de prévoir ce 7^{ème} tour en dehors de la période internationale.



Procès-verbal

du Conseil d'Administration du 14 novembre 2013

5. Désignation des membres de Commissions

- **Commission de discipline**

Le Conseil,

après avoir procédé à l'audition de M. Sébastien DENEUX,

en application de l'article 401, après l'avoir entendu, procède à la désignation de M. Sébastien DENEUX comme Président de la commission de discipline,

dit qu'il conviendra de procéder à quelques ajustements dans la composition de cette commission pour qu'elle conserve sa pleine efficacité dans le traitement des dossiers de manière équitable et indépendante.

- **Comité Stratégique Stades**

Le Conseil,

procède au remplacement de M. Alain DEVESELEER par M. Vincent REPOUX au sein du comité stratégique stades.

6. Licence des dirigeants

Le Conseil,

en application de l'article 109 du règlement administratif de la LFP, émet un avis favorable à la délivrance d'une licence pour les dirigeants dont la liste figure ci-dessous.

AMIRECHE Samir (Né le 28/06/1972 à PARIS 12È)	1314-157552-MD
JAMET Claude (Né le 20/08/1929 à SAINT AOUT)	1314-102889-MD
LE SEYEC Patrick (Né le 04/12/1950 à BOURGES)	1314-101159-MD
LORETTE Jean-Claude (Né le 28/09/1940 à ELBEUF)	1314-100296-MD
TRIAUD Jean-Louis (Né le 22/11/1949 à BORDEAUX)	1314-101214-MD

7. Informations sur les contentieux en cours

Le Conseil,

prend note, en application de l'article 31 de ses statuts, des contentieux en cours impliquant la LFP :



Procès-verbal

du Conseil d'Administration du 14 novembre 2013

- AS Monaco c/ LFP et FFF
- Olympique de Marseille c/ LFP
- SC Bastia c/ LFP
- LFP et GIE Groupement Français des Organismes de Manifestations Sportives c/ Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA)
- Association Tigers et autres (collectif « SOS Ligue 2 ») c/ LFP
- Black Stars c/ LFP
- LFP c/ SPS Betting France (Unibet)
- Intervention de l'ANSLP dans le contentieux FFR c/ Fiat
- SM Caen c/ LFP
- Ma Chaîne Sport (MCS) c/ LFP
- LFP c/ Numéricable

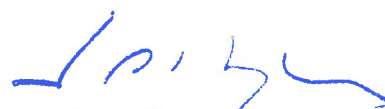
8. Questions diverses

M. Jean-Michel AULAS demande que soient notées au procès-verbal ses objections quant à l'interdiction de déplacement des supporters lors de la rencontre ASSE / OL et souhaite qu'à l'avenir une concertation préalable soit envisagée.

9. Calendrier des prochaines réunions

✚ Jeudi 19 Décembre 2013 : Conseil d'administration et Assemblée Générale de la LFP


Le Président
Frédéric THIRIEZ


Le Directeur Général
Jean-Pierre HUGUES